



PRÉFET DE L'ISÈRE

Préfecture de l'Isère
Direction de la Citoyenneté, de l'Immigration et de
l'Intégration
Bureau de la Vie Démocratique / Elections
Tél.: 04 76 60 34 69 - 32 93 – 33 56 – 34 67
Courriel : pref-elections-politiques@isere.gouv.fr

Grenoble, le 13 MARS 2019

Le Préfet

à

Mesdames et Messieurs les Maires de l'Isère

Objet : Ouverture de la téléprocédure d'interrogation de situation électorale (ISE)

Je vous informe que la téléprocédure d'interrogation de situation électorale (ISE) est accessible sur le site www.service-public.fr (Papiers Citoyenneté / Elections / Questions ? Réponses ! / Liste électorale, bureau de vote ... comment vérifier votre situation ? / Accéder au service en ligne : en veillant à noter tous les prénoms et pour les femmes le nom de jeune fille).

Chaque électeur peut dorénavant accéder à ce service afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit. S'il n'est pas retrouvé par cette application, il est alors invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer, sur le même site, une demande d'inscription sur les listes électorales.

Cette nouvelle procédure repose sur le contenu du répertoire électoral unique (REU), créé par les lois du 1er août 2016, et ouvert aux communes depuis le 3 janvier 2019.

Associé à la possibilité de déposer une demande d'inscription sur les listes électorales en ligne, ce nouveau service contribue à la simplification de la gestion des listes électorales et facilite l'exercice du droit de vote de chaque électeur y compris après un changement de résidence.

Le Préfet

*Pour le Préfet, par délégation
Le Secrétaire Général*


Philippe PORTAL